

Réf: Dossier 345254

Avis de constitution

SOCIETE « HONESTLY GROUP »

Siège ABIDJNAN COCODY ANGRE-DJOROJOBITE I
CITE GESTOCI NON LOIN DU FEU, Lot 5940, Ilot 522

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HONESTLY GROUP »

Objet : ACHAT ET VENTE DE PIECES DETACHEES
TRANSPORT DE PERSONNES ET DE
MARCHANDISES
PRESTATION DE SERVICES ET DIVERS
IMPORT-EXPORT

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJNAN COCODY ANGRE-DJOROJOBITE I
CITE GESTOCI NON LOIN DU FEU, Lot 5940, Ilot 522

Dirigeant(s) M FODIO KOFFI GNAMITCHE ALEX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10599 du 16/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63338/GTCA/RC/2024 du 16/10/2024

Pour Avis

Le CEPICI

